

Communiqué de presse:

Trieste Italie

SOUS EMBARGO jusqu'au 25 novembre 2017

L’IAP pour les Sciences a rendu publique aujourd'hui une déclaration sur les ‘Sciences et Technologies et la Réduction des Risques de Catastrophe’.

Le Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030, signé par les nations du monde en mars 2015, plaide pour une contribution accrue des sciences, des technologies et de la recherche pour faire face aux risques de catastrophes naturelles et gérer les impacts qui en découlent. Des stratégies doivent être élaborées pour réduire les risques de catastrophes avant qu'elles ne surviennent, gérer l'urgence à l'instant où elle se produit, veiller à un relèvement effectif par la suite et renforcer la résilience.

Mais en raison de la croissance démographique et de la concentration des populations dans les zones urbaines, souvent accompagnées d'un développement non contrôlé et d'infrastructures et de bâtiments mal construits, les impacts des catastrophes naturelles sont en train de s'intensifier. La question se pose aussi de savoir si le changement climatique exacerbe la fréquence et l'intensité des ouragans atlantiques, par exemple.

En effet, au moment même de la préparation de la présente déclaration, plusieurs régions du globe sont frappées par des catastrophes naturelles dévastatrices : coulées de boue en Sierra Leone et Colombie, inondations au Bangladesh, les ouragans Harvey, Irma et Maria qui ont frappé diverses îles des caraïbes et le continent américain, les séismes au Mexique et à la frontière entre l'Iran et l'Irak et les feux de forêt en Californie, pour ne citer que celles-là.

“Comme cette déclaration de l'IAP le souligne”, Mr Krishan Lal, originaire de l’Inde et coprésident de l'IAP pour les Sciences, déclare : “ce sont les plus pauvres, en particulier les pays en développement qui sont les plus touchés par les catastrophes naturelles. En tant que société, nous n'investissons pas encore dans les infrastructures et autres interventions qui sauveront des vies et préserveront les moyens de subsistance.”

La déclaration en elle-même est élaborée par une équipe d'experts désignés par les académies membres de l'IAP et dirigée par le Conseil des Sciences du Japon (SCJ). Comme l'a souligné Shigeo Haruyama du SCJ, qui a présidé le groupe de travail sur la Déclaration: “Même dans un pays riche et bien préparé comme le Japon, nous apprenons toujours et nous nous efforçons toujours d'améliorer notre préparation et nos interventions face aux catastrophes. Par exemple, nous avons tiré des enseignements précieux du séisme de Tōhoku, du tsunami et de la catastrophe de la centrale nucléaire à l'est du Japon en 2011. Nous avons essayé d'intégrer ces enseignements dans les recommandations formulées dans cette déclaration de l'IAP.”

La déclaration de l'IAP en elle même formule quatre recommandations clés:

- 1) Promouvoir et renforcer le développement d'une plateforme commune à l'échelle nationale à travers laquelle toutes les parties prenantes et scientifiques entretiennent des dialogues constants en langues locales et apportent leur aide aux gouvernements et citoyens dans la réduction des risques de catastrophe et la résilience en créant des liens interdisciplinaires et transdisciplinaires plus forts.

À ce niveau, la Déclaration propose une utilisation accrue des données des satellites d'observation terrestre; l'utilisation des technologies de données en masse, l'amélioration des connaissances en matière de catastrophe des personnes (en particulier des groupes vulnérables) résidant dans des zones à risque à travers des programmes d'éducation et de sensibilisation; et l'élaboration de lignes directrices pour les plateformes nationales en vue de la coordination de la préparation et des interventions face aux catastrophes naturelles.

- 2) Attribuer un rôle important dans la réduction des risques de catastrophe aux sciences de la catastrophe, l'ingénierie de l'atténuation des catastrophes, les sciences environnementales, et les sciences sociales; en particulier la sociologie, la géographie et l'économie, les sciences de la santé, les sciences de la terre, l'observation terrestre et d'autres domaines pertinents. Ensemble, ces domaines devraient pouvoir créer un cadre pour assurer des initiatives interdisciplinaires pour améliorer la résilience des communautés locales face aux catastrophes.

À ce niveau, la Déclaration propose l'élaboration de procédures opérationnelles standards pour le conseil, les contributions et la communication scientifiques au moment de la survenue des situations d'urgence; en communiquant des informations qui facilitent l'investissement dans l'établissement de sociétés résilientes; en informant les citoyens des risques de catastrophe en mettant à leur disposition des informations d'alerte précoce et la cartographie des risques; et en développant des systèmes portatifs de réponse et d'alerte dont peut faire usage la communauté et applicables à de nombreuses localités.

- 3) Promouvoir la recherche scientifique et technologique à l'échelle locale, nationale et internationale pour mettre en place des plateformes inclusives, efficaces et durables en vue de soutenir les efforts de réduction des risques de catastrophe et la résilience à travers la coopération interdisciplinaire.

À ce niveau, la Déclaration propose une utilisation plus efficace des données de recherche en particulier au niveau des pays en développement; de bâtir des réseaux et de partager les expériences et les succès entre pays, et d'élaborer des instruments de mesure de sorte que les pays puissent documenter et suivre leurs progrès.

- 4) Pour une intégration effective des connaissances actuelles dans le processus de développement et la vie quotidienne des personnes, nous devons créer une science de la

sécurité induite par la demande, en particulier dans les pays en développement où la sécurité n'est pas nécessairement une priorité absolue ni pour le gouvernement ni pour le public.

À ce niveau, la Déclaration souligne que la demande peut être créée par le renforcement de la communication sur les risques et en faisant de la demande des personnes pour un logement sûr, des villes sûres, des infrastructures sûres, une énergie fiable, un système adéquat de gestion de l'eau, un air pur, un bien public; transformer la demande de sécurité en un avantage économique, et appliquer des codes de construction, des normes de sécurité et une réglementation dans l'occupation des sols.

“la Déclaration contient une série de recommandations et un programme d'action pour réduire l'impact des catastrophes naturelles” confirme le second vice-président de l'IAP, Volker ter Meulen (Allemagne). “Les gouvernements nationaux doivent mieux faire pour honorer leur engagement pris par rapport au Cadre de Sendai, mais les académies des sciences et autres institutions scientifiques peuvent aussi apporter une aide en créant des pôles qui peuvent collecter des informations scientifiques pertinentes et les mettre à la disposition des décideurs de manière compréhensible et qui les aidera dans leur prise de décision.”

La publication de cette déclaration est coordonnée par le Conseil des Sciences du Japon et sera officiellement lancée le 25 novembre 2017 lors de la ‘Conférence Internationale sur les Sciences et Technologies de la Durabilité 2017 - Le Forum Mondial sur les Sciences et Technologies de la Résilience aux Catastrophes 2017’ qui se tient au Japon du 23 au 25 novembre 2017.

À l'instar du Conseil Scientifique du Japon, cette Déclaration s'appuie sur le travail effectué dans le cadre d'autres initiatives de l'IAP. Par exemple, en 2016, l'IAP a co-organisé la Conférence du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (UNISDR) sur les Sciences et Technologies sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai tenue à Genève, en Suisse, du 27 au 29 janvier. La réunion a regroupé plus de 700 chercheurs, décideurs politiques, praticiens et autres parties prenantes. L'événement fut aussi l'occasion du lancement du Partenariat Scientifique et Technique de l'UNISDR auquel l'IAP a adhéré en tant que membre.

Les Déclarations de l'IAP sont préparées sous l'égide de l'une des académies membres (en l'occurrence le SCJ). Un groupe de travail composé d'experts nommés par les membres de l'IAP est mis en place pour élaborer et affiner la Déclaration. Une Déclaration n'est diffusée que lorsque le Comité Exécutif de l'IAP pour les Sciences et plus de la moitié des membres de l'IAP ont approuvé son contenu. Ainsi, la crédibilité et l'indépendance de la majorité des académies des sciences du monde donnent du poids au contenu de la présente Déclaration de l'IAP.



À propos de l'IAP

Le Partenariat Inter-Académies (IAP) fut formellement créé en Afrique du Sud en mars 2016 et regroupe trois réseaux mondiaux établis d'académies des sciences, de médecine et d'ingénierie.

Dans le cadre du Partenariat Inter-Académies, plus de 130 académies nationales et internationales membres collaborent pour appuyer le rôle particulier des sciences et les initiatives prises dans ce domaine pour trouver des solutions aux problèmes les plus épineux du monde. En particulier, l'IAP s'appuie sur l'expertise des leaders du monde scientifique, médical et de l'ingénierie pour promouvoir des politiques judicieuses, promouvoir l'excellence dans l'enseignement des sciences, améliorer la santé publique, et réaliser d'autres objectifs essentiels de développement.

L'IAP pour les Sciences (fondée en 1993 sous le vocable de Panel Inter-Académies) regroupe un sous-ensemble de 113 académies de plus de 130 pays membres du Partenariat Inter-Académies.

Vous pouvez télécharger des exemplaires de la déclaration en cliquant sur le lien suivant:
<http://www.interacademies.net/10878/31951.aspx>